

## Présentation de l'ANEXAL

### Qui est ANEXAL

Créée le 10 Juin 2001, dans le cadre de la loi N° 90/31 du 24 décembre 1990, l'ANEXAL est une association régie, aujourd'hui, par la loi N° 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations ainsi que par ses statuts particuliers.

### Quels sont ses objectifs

- Rassembler et fédérer les exportateurs algériens
- Défendre leurs intérêts matériels et moraux
- Participer à la définition d'une stratégie de promotion des exportations
- Assister et sensibiliser les opérateurs économiques
- Promouvoir la recherche du partenariat à travers les réseaux d'informations
- Animer les programmes de formation aux techniques des exportations
- Organiser et participer aux salons spécifiques et manifestations économiques en Algérie et à l'étranger
- Participer à la mise à niveau de l'outil de production en vue de développer la capacité d'exportation par notamment la recherche de meilleures solutions logistiques
- Promouvoir l'échange d'expérience entre les adhérents

### Comment est organisée l'ANEXAL ?

L'ANEXAL est régie par la loi susvisée, son statut et son règlement intérieur, elle dispose d'organes de délibération, de direction, de consultation et d'assistance.

#### **1. L'organe de délibération est l'assemblée générale qui est chargée notamment de :**

- D'adopter les statuts et les bilans d'activités
- Procéder à l'élection de l'organe de direction et son renouvellement
- Accepter les dons et legs conformément aux règlements en vigueur
- Fixer les montants des cotisations annuelles

#### **2. L'organe de direction de l'association est le bureau exécutif qui est composé de :**

- Président
- 02 Vices Présidents
- Secrétaire Général
- Secrétaire Général Adjoint
- Trésorier Général
- Trésorier Général Adjoint
- 19 Assesseurs

Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale pour un mandat de 03 ans.

#### **Les missions du bureau sont :**

- L'exécution des décisions de l'assemblée générale
- L'application des dispositions statutaires
- L'établissement d'un projet de règlement intérieur
- La gestion du patrimoine de l'association

**3. Les organes de consultation et d'assistance sont les commissions chargées d'étudier toutes questions liées aux objectifs de l'association.**

**Quelles sont les activités de l'ANEXAL ?**

- Collecte d'informations économiques auprès des Chambres de Commerce, d'ALGEX (ex Promex), du CNIS, de l'ONS, des Banques, des représentations commerciales des Ambassades, etc....
- Diffusion d'informations utiles (opportunités d'affaires, lois, décrets, circulaires d'applications, accords bilatéraux, etc....) à l'ensemble des adhérents et opérateurs économiques
- Orientation et encadrement des adhérents
- Conseil et assistance aux exportateurs
- Soutien aux adhérents pour le règlement de dossiers contentieux
- Participation aux rencontres, journées d'études, réunions de coordination et de travail organisées par les institutions et organismes publics, les auxiliaires à l'exportation ainsi que les organismes internationaux.
- Elaboration et proposition de plates-formes de solutions
- L'adaptation de la législation des changes et sa mise en conformité avec l'économie de marché
- La promotion de la refonte du code des douanes dans le sens de son adaptation aux normes internationales liées à l'exportation.
- Le développement et l'amélioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires et la mise en place de procédures simples et efficaces pour les accès aux ports et aéroports.
- Le développement des aires de stockage et d'emmagasiner suffisantes et sécurisées
- Le développement de la chaîne du froid.
- Le renforcement et l'élargissement du Fond Spécial pour la promotion des Exportations (**FSPE**)
- L'amélioration et l'assouplissement du cadre juridico-financier de la gestion du **FSPE**
- Définir et mettre en œuvre une véritable politique d'appui aux Entreprises en vue d'être compétitives au plan International (mise à niveau, certification, etc.)
- Définir et mettre en place des mesures d'appui efficaces et effectives d'aide et d'encadrement des entreprises exportatrices pour la prospection et la pénétration des marchés étrangers.
- Contribuer à la mise en place d'une véritable stratégie nationale à l'export impliquant toutes les institutions de l'état, l'intérieur et à l'extérieur du territoire ainsi que tous les opérateurs publics et privés.
- Inciter la participation active et efficace des Banques qui sont interpellées en vue de jouer pleinement leur rôle de conseils clients et d'encadrement notamment pour la partie exportation.

**L'ANEXAL est associée en tant que membre à part entier au sein :**

- Du Conseil National Consultatif pour la Promotion des Exportations (CNCPE) -1<sup>er</sup> Ministère
- De la Commission de suivi technique des accords d'associations avec l'Union Européenne ( UE) et avec la Grande Zone Arabe de Libre Echange ( GZALE) -Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie (CACI)
- Du Comité Tripartite -1<sup>er</sup> Ministère et Ministère du Commerce
- Du Comité Intersectoriel de la préparation de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger -Ministère du Commerce-
- Du Comité des Foires à l'Etranger -ALGEX-
- Du Jury d'attribution du «Trophée Export » au sein du World Trade Center Association Algeria ( WTCAA)
- Du Conseil National de la Fiscalité (CNF) - Ministère des Finances

- Cellule d'écoute et de suivi des opérations d'exportation – Ministère du Commerce
- Conseil National de Concertation pour le Développement de la PME – Ministère de l'Industrie et des Mines.
- Conseil National Interprofessionnel du Liège ( CNIL) – Ministère de l'Agriculture du développement Rural et de la Pêche.
- Comité de Pilotage de la Stratégie Nationale à l'Export – Ministère du Commerce.
- Groupe de travail Intersectoriel chargé de la promotion des exportations de produits agricole – Ministère du Commerce

## Les Partenariats de l'ANEXAL

### Au Plan National

- ***Signature d'un protocole d'entente pour un partenariat stratégique avec l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME) le 18 Mars 2009 pour une durée de 12 mois***

#### *Quels sont les objectifs de ce partenariat ?*

Mise en œuvre du Programme national de mise à niveau des PME, au service du renforcement de la compétitivité de l'entreprise Algérienne.

Présentation du Programme National de mise à niveau des PME (**PNM**):

#### **Bénéficiaires:**

- Les petites et Moyennes Entreprises (PME)
- L'Environnement immédiat de la PME

**Budget:** 1 Milliard de dinars par an

#### **Objectif du PNM:**

Accompagner un lot significatif de PME, dans le but de leur permettre d'améliorer leur compétitivité en s'alignant sur les standards internationaux d'organisation et de gestion afin de consolider et d'encadrer leurs développements futurs, dans un environnement propice.

- ***Signature, d'une convention de partenariat le 05 novembre 2009 au siège d'ALGEX avec l'Agence de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités exportatrices ou potentiellement exportatrices des entreprises algériennes (PRCC Algérie). Le PRCC Algérie est un projet pilote mis en œuvre par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie français et l'Agence Françaises pour le développement (AFD). Programme OPTIMEX-PORT***

***Maître d'œuvre du Programme OPTIMEXPORT : Ministère du Commerce  
Maîtrise d'ouvrage déléguée à ALGEX et à la CACI***

#### *Quels sont les objectifs de la Convention dans le cadre du Programme OPTIMEXPORT*

Organiser les convergences d'actions en direction des entreprises sélectionnées par le programme OPTIMEXPORT par la promotion de plateforme de collaboration comme appui privilégié pour l'accompagnement des projets de renforcement de capacité des PME Exportatrices algériennes.

- **Signature d'un accord-cadre le 03 mars 2016 avec la Financière Algéro-Européenne de participation « FINALEP SPA »**

Quels sont les objectifs de cet accord

L'accord –cadre a pour objet de définir les conditions et les modalités relatives à l'intervention de chaque partie :

- L'ANEXAL servira de facilitateur en cas de besoin.
- La FINALEP Spa, en contrepartie, s'engage à étudier la faisabilité de la mise en place d'une mécanique de soutien financier, selon l'approche du capital investissement, conformément aux dispositions légales régissant le métier ainsi que les procédures internes encadrant son intervention dans des opérations de prise de participation.

Au Plan International

- **Signature d'un protocole de partenariat le 07 Mai 2003 avec le North Africa Entreprise Développement (NAED) qui est un programme d'appui initié et géré par la Société Financière Internationale (S F I) filiale du groupe banque mondiale.**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- Renforcement des capacités organisationnelles et managériales de l'ANEXAL
- Diagnostic des besoins et attentes des exportateurs
- Etudes des potentialités de placement des produits nationaux sur les marchés étrangers
- Diagnostic de l'environnement juridique et réglementaire ainsi que les différents dispositifs d'appuis et intervenants dans l'exportation en Algérie
- Organisation de séminaires et de journées d'études sur des thèmes portant sur les exportations en particulier et sur le commerce international en général.

- **Signature d'un protocole de partenariat le 05/06/03 avec le Club des Exportateurs de Tunis ( C E T ) pour une durée de trois ans renouvelables.**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- Aide à l'information et à l'accueil dans le cadre de missions organisées conjointement
- Organisation de séminaire conjoints et l'échange d'experts
- Echange d'informations économiques et commerciales favorisant les relations entre les deux pays
- Echange d'information pour des actions dans les pays tiers
- Promotion de partenariat commercial et industriel.

- **Signature d'un protocole de partenariat le 25/07/03 avec l'Association Marocaine des Exportateurs ( ASMEX ) pour une durée de trois ans renouvelables.**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- L'échange d'informations, de bases de données relatives au commerce extérieur
- L'échange de savoir faire
- L'organisation de séminaires conjoints et l'échange d'experts
- La promotion de partenariats commercial et industriel
- La création de la confédération Maghrébine des exportations
- L'ouverture des bureaux de liaisons

- **Signature d'un protocole de partenariat le 01 Mars 2004 avec le Programme Européen Euro Développement PME ( E D P M E ).**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- Réalisation d'un guide de l'Exportateur sous forme de CD ROM destiné aux opérateurs économiques candidats à l'exportation ou déjà exportateurs.
- **Signature avec le Club Export 66 de Perpignan – France ( association rassemblant les entreprises exportatrices des Pyrénées-Orientales ) d'une Charte de Jumelage le 30 06 2006 pour une durée d'une année renouvelable, par tacite reconduction.**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- Promouvoir et développer les relations avec les acteurs économiques.
- Partager les expériences et le savoir-faire.
- Accompagner la formation en entreprise.
- Mettre à disposition des chefs d'entreprises les outils de stratégie export ainsi que toute documentation disponible d'accès aux marchés français et algériens.
- Organiser au profit des entreprises adhérentes :
  - des manifestations communes :
    - Rencontre inter-club
    - Conférences thématiques, Foires et salons professionnels, séminaires de formation ...
  - des opérations conjointes :
    - Participation à des programmes européens de type euro méditerranéen.

- **Signature d'un protocole de partenariat le 17 / 05 / 2012 avec l'Association Marocaine des Exportateurs ( ASMEX ) pour une durée de trois ans renouvelables.**

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

- L'échange d'informations
- L'organisation de séminaires conjoints et l'échange d'experts
- La promotion de partenariats commercial et industriel